



Installation du nouveau Conseil de la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte

Ce mercredi 15 avril 2026, le nouveau Conseil de la CSSM a été installé en présence de la MNC (contrôle de légalité), représentée par Madame Valérie Scelo et Monsieur Alain Scanvic, ainsi que de la Direction de la CSSM.

COMPOSITION DE LA PRÉSIDENTENCE

À l'issue de la séance d'installation, **Monsieur Bourahima Ali Ousseni a été élu président du Conseil de la CSSM.**



Antufaty HAFIDHOU

Bourahima ALI OUSSENI

Laïni MOGNE-MALI

Salim NAHOUDA

Myriam HARLEY
Directrice Générale de la CSSM

La présidence est désormais composée de :

Monsieur Bourahima ALI OUSSENI, Président du Conseil (CPME)

Madame Laïni MOGNE-MALI, 1ère Vice-Présidente (FNSEA)

Monsieur Salim NAHOUDA, 2ème Vice-Président (CGT)

Madame Antufaty HAFIDHOU, 3ème Vice-Présidente (UNAF)

UN MOMENT CLÉ POUR NOTRE INSTITUTION

Composé de 25 membres titulaires, conformément à l'ordonnance du 20/12/1996, **le Conseil contribue activement à la définition des priorités de la CSSM et accompagne la mise en œuvre des grandes orientations de l'institution.**

Il intervient notamment sur les choix stratégiques liés aux différentes branches de la Sécurité sociale présentes à Mayotte, sur les actions destinées à renforcer la qualité du service rendu et sur les démarches visant à mieux informer et accompagner les usagers.

Il joue également un rôle dans l'élaboration des politiques d'action sanitaire et sociale, dans l'organisation du traitement des réclamations et dans la représentation de la Caisse au sein des instances où elle est amenée à siéger. Par son expertise et sa capacité de délibération, **le Conseil constitue ainsi un appui essentiel pour éclairer les décisions de la direction et garantir une gouvernance adaptée aux enjeux du territoire.**



À l'issue de son élection à la présidence de la CSSM, le nouveau président a exprimé sa gratitude envers les membres du conseil pour la confiance qui lui a été accordée, tout en soulignant les responsabilités qui accompagnent ce mandat.

« Je remercie sincèrement celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance. Les défis sont nombreux, et les attentes fortes. Je les aborde avec détermination et un esprit de responsabilité au service de notre institution et de ses assurés. »

Rappelant le fonctionnement paritaire de la Caisse, il a salué une dynamique de renouvellement et d'engagement collectif :

« Cette élection traduit une volonté de mobilisation de toutes les énergies. Notre priorité est d'agir ensemble, dans un esprit de dialogue et de coopération, pour faire avancer concrètement les dossiers qui concernent les assurés. »

Attaché à une gouvernance constructive, il a insisté sur l'importance du travail collectif au sein du conseil :

« Au-delà des sensibilités de chacun, je suis convaincu de notre capacité à travailler ensemble efficacement. Je suis pleinement engagé pour porter, avec l'ensemble des administrateurs, des projets utiles et ambitieux pour notre territoire. »

Le nouveau président s'est enfin déclaré confiant dans la réussite de ce mandat, placé sous le signe de la concertation et de l'action.

